

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 28 juin 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### LA POLITIQUE D'ÉCONOMIE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, je voudrais vous signaler aujourd'hui qu'en abandonnant son programme d'économie d'énergie, le gouvernement nous force à compter de plus en plus sur des réserves pétrolières qui se raréfient. Cette façon d'agir remonte à novembre dernier, alors qu'il a amputé de 32 millions de dollars le budget de la division de l'énergie, au Conseil national de recherches. Il a ensuite présenté le projet de loi C-24, qui supprime des programmes dont l'un tendait à remplacer le pétrole par d'autres sources d'énergie et l'autre, à économiser l'énergie. Puis, le budget du 23 mai abolissait l'exemption de la taxe de vente fédérale sur les matériaux d'isolation thermique des maisons, les économiseurs d'énergie et les appareils de remplacement du pétrole.

Le gouvernement semble insensible à la nécessité d'économiser nos réserves pétrolières au Canada et de réduire notre dépendance à l'égard de cette forme énergétique. En outre, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney) vient de nous annoncer que le gouvernement pourrait être obligé de subventionner les sociétés pétrolières qui font de l'exploration dans les régions éloignées.

Au lieu de financer dans l'Arctique des activités à risques élevés, nous ferions bien d'encourager le recyclage du pétrole sur le marché. Ainsi, en supprimant la taxe de vente fédérale sur le pétrole recyclé vendu au Canada, non seulement le gouvernement viendrait en aide au secteur canadien de la régénération qui est à l'avant-garde de la technologie mondiale, mais il rendrait inutiles de nouveaux forages dans des régions où ces travaux sont dispendieux et très aléatoires. En réalité, monsieur le Président, avec les moyens voulus . . .

**M. le Président:** Je regrette d'informer le député que ses 90 secondes sont écoulées. Le député de Brant (M. Blackburn).

\* \* \*

### L'ARMEMENT SPATIAL

#### L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS—LE RAPPORT KROEGER

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur le Président, il est incroyable que le gouvernement se propose de garder secret le rapport d'Arthur Kroeger sur l'invitation des États-Unis à participer à l'Initiative de défense stratégique. C'est tourner en

dérision l'engagement qu'a pris le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de tenir un débat public et des consultations sur la politique étrangère. De toute évidence, le gouvernement est d'accord avec Ken Lewis, le général retraité qui figure maintenant sur la liste de paie des entrepreneurs de la défense au Canada. Vous vous souvenez du général Lewis. C'est lui qui avait déclaré que les simples Canadiens devraient s'abstenir de débattre de la guerre des étoiles, car c'est comme si des écoliers de 6<sup>e</sup> discutaient de chirurgie.

L'aérospatiale croit que les Canadiens sont trop ignorants ou stupides pour se faire une opinion. Le gouvernement les préfère sans doute ainsi. Toutefois, j'ai une nouvelle à apprendre au gouvernement. Les Canadiens ne sont pas dupes de sa tentative pour étouffer le débat. Ils seront nombreux à discuter de la guerre des étoiles, que le gouvernement le veuille ou non, et ils vont exposer leurs vues en personnes intelligentes et renseignées.

Par exemple, hier j'ai eu le plaisir de déposer à la Chambre une pétition signée par plus de 400 universitaires, la plupart de l'Université de Toronto. Des Canadiens aussi éminents que George Ignatieff et Northrop Frye disent au gouvernement que le Canada ne devrait pas participer à une guerre des étoiles. Le gouvernement les écouterait-il? Je l'ignore. Il semble certes hésiter à discuter la question avec les Canadiens. Il veut garder le rapport Kroeger confidentiel. Sous ce rapport, c'est le gouvernement fédéral qui agit avec la mentalité d'un élève de 6<sup>e</sup> année. D'autre part, les Canadiens continuent à se distinguer grâce à leur participation judicieuse au débat sur la guerre des étoiles.

\* \* \*

### LES CATASTROPHES

#### L'ÉCRASEMENT DE L'APPAREIL D'AIR INDIA—LE DÉCÈS DE L'ADJOINTE LÉGISLATIVE COLETTE ALLARD

**M. Jim Edwards (Edmonton-Sud):** Monsieur le Président, des douzaines de familles d'un bout à l'autre du pays pleurent la perte d'amis et de parents disparus lorsque le vol 182 d'Air India a plongé dans l'Atlantique Nord dimanche matin. Des offices religieux ont eu lieu dans des temples et des églises partout au Canada. Des services commémoratifs et funèbres restent à prévoir en attendant l'identification des 131 corps qui ont été retrouvés jusqu'à maintenant. Les familles dont le chagrin est en suspens ou aggravé par l'incertitude traversent des moments angoissants.

La famille Allard d'Ottawa et Hull est une de ces familles en attente de nouvelles, et plus spécialement Stéphanie, David et Harold, les trois enfants adolescents de Colette Allard, une femme chaleureuse, intuitive, mélomane et aimant la vie, qui a servi la Chambre en qualité d'adjointe législative au sein de mon cabinet et, durant deux législatures auparavant, au sein du cabinet de l'honorable Marcel Lambert. Elle a toujours été aimable.